

COLLECTES DES MATIÈRES RÉSIDUELLES CALENDRIER 2023



101, rue de la Plage | 450 883-2264 | info@munsar.ca

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

MARS

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23/30	24	25	26	27	28	29

MAI

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23/30	24/31	25	26	27	28	29

AOÛT

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24/31	25	26	27	28	29	30

COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES
Lundi (pour l'ensemble des rues)

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES
Mardi ou mercredi (selon votre rue)

COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES
Mercredi ou vendredi (selon votre rue)

COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS

COLLECTE DES ENCOMBRANTS
Déposez vos encombrants admissibles en bordure de la route le dimanche précédant la semaine de la collecte et ils seront automatiquement ramassés.

UN SEUL BAC, PAR MATIÈRE, PAR UNITÉ D'HABITATION, EST AUTORISÉ.

Vos bacs doivent obligatoirement être identifiés REGIM ou MUSAR. Dans la négative, ceux-ci ne seront pas ramassés. Veuillez communiquer avec la Municipalité si l'un de vos bacs n'est pas identifié.

Les bacs roulants doivent être déposés au plus tôt à 19 h la veille et au plus tard à 7 h le jour de la collecte, à proximité du trottoir, de la bordure ou de l'emprise de la rue. Les bacs roulants doivent être remisés, au plus tard à 22 h, le jour de la collecte.

En cas de neige, nous vous prions de placer vos bacs en bordure de rue le matin de la collecte et non la veille pour faciliter les opérations de déneigement et la collecte des bacs.

ÉCOCENTRE

L'écocentre est ouvert du 19 mai au 28 octobre 2023. les vendredis et samedis de 9 h à 15 h.

LA LISTE DES ENCOMBRANTS ET DES MATIÈRES ACCEPTÉES DANS LES DIFFÉRENTS BACS, LA LISTE DES RUES POUR CONNAÎTRE LE JOUR DE LA COLLECTE DU BAC NOIR OU BRUN AINSI QUE LA RÉGLEMENTATION PEUVENT ÊTRE CONSULTÉES SUR NOTRE SITE INTERNET AU MUNSAR.CA

Réduire chacun nos déchets domestiques, c'est essentiel et possible!

Éviter les produits à usage unique

L'utilisation de produits à usage unique est une source de gaspillage et de pollution. Plusieurs enjeux comme la pollution du sol et de l'eau sont associés à l'utilisation de ces produits, en plus des impacts liés à l'enfouissement et à l'incinération de matières résiduelles. En évitant de les utiliser (ou en les réutilisant), cela contribue à prévenir et à atténuer ces impacts négatifs.



Composter les déchets de cuisine

Les déchets de cuisine sont des ressources perdues lorsqu'ils sont mis dans les déchets. Selon Recyc-Québec, moins du tiers des matières organiques de ménages québécois sont détournées de l'élimination. Le taux de récupération des matières putrescibles est de 31 % en 2018. Pour valoriser cette ressource, utilisez votre bac brun pour les déchets de cuisine. Si vous avez un jardin, pratiquez le compostage individuel. Ce seul geste permettrait de réduire les déchets ménagers



Opter pour des produits réutilisables



En plus de réduire la quantité de déchets produits, les produits lavables et réutilisables ont l'avantage d'être économique. Il est temps d'investir dans des produits qui durent plus longtemps et de privilégier ceux qui sont réutilisables. Acheter des piles rechargeables permet de limiter de manière draconienne ses déchets. Remplacer l'essuie-tout par des torchons, des filtres à café en papier par un filtre lavable, un stylo jetable par un stylo rechargeable, etc.

Réduire sa consommation de papier

Privilégier la réception de facture ou correspondance par courriel.

L'impression n'est pas toujours nécessaire. Bon nombre de documents sont consultables à l'écran et archivables numériquement.

Enfin, apposer un autocollant « pas de publicité » sur votre boîte aux lettres pour éviter la distribution des publicités.

Limiter les emballages

Les emballages plastiques sont source de nombreuses pollutions avant même de devenir des déchets, en raison des matières utilisées pour les produire, ou encore des multiples étapes nécessaires à leur fabrication et à leur acheminement.

Éviter au maximum les emballages et suremballages. Privilégiez les recharges, les produits en vrac et les produits faits maison. Sauf exception, préférez l'eau du robinet à l'eau en bouteille.

Mieux trier

Selon Recyc-Québec, au cours de l'année 2019-2020, c'est pas moins de 1,2 million de tonnes de matières recyclables qui ont été envoyées à l'enfouissement. Il devient donc plus que nécessaire de mieux trier afin d'éviter de perdre ces ressources.

Petits rappels : les papiers ou cartons souillés ne doivent pas être mis au recyclage, mais bien dans le bac de compost.

Également, il est préférable de retirer le couvercle de métal d'un pot en verre et de mettre les deux articles séparément dans le bac.



Réutiliser les résidus du jardin

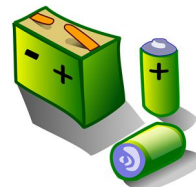
Malheureusement, encore trop de résidus verts (branches, feuilles mortes, fleurs, plantes, aiguilles de résineux, écorces et copeaux, etc.) se retrouvent dans les déchets.

Une fois enfouis, ils produisent du méthane, un gaz qui représente une nuisance en termes d'odeurs et qui contribue à l'effet de serre. Laissez les rognures de gazon au sol lorsqu'on tond la pelouse est une bonne habitude pour réduire la production de ce gaz.



Bien gérer les déchets à risque

Médicaments, piles, petits équipements électriques et électroniques, pots de peinture, solvants, ampoules et autres ne doivent absolument pas être jetés dans les ordures ménagères car ils nécessitent un traitement spécial en fin de vie. Ils doivent donc être retournés dans les lieux de dépôt officiel.



Réparer



Lorsqu'un appareil ne fonctionne plus, il est important de vérifier s'il est réparable. Si la panne provient, par exemple,

d'une petite pièce défectueuse, il suffit peut-être de la remplacer plutôt que de racheter un appareil tout neuf. J'évite ainsi les dépenses inutiles... et par la même occasion, de produire des déchets.

Selon Recyc-Québec, le taux de récupération pour les téléphones cellulaires en 2018 était de 9 % seulement.

Donner

Meubles et vêtements qui ne servent plus... Plutôt que de les jeter, pensons à leur donner une deuxième vie.

Le comptoir vestimentaire est un endroit où les vêtements en bon état sont acceptés. Les plateformes sécuritaires en ligne, quant à elle, sont parfaites pour se départir de certains objets plus volumineux.

ABONNEZ-VOUS À NOTRE INFOLETTRE ENVIRONNEMENT POUR NE RIEN MANQUER!